

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. 1

MONTRÉAL, 13 OCTOBRE 1894

No. 6

SOMMAIRE :

LA JEUNESSE UNIVERSITAIRE, *Duroc*. — L'AUTEUR DE L'ABBÉ CONSTANTIN ET DE LA BELLE HÉLÈNE, *Carlos*. — LOURDES ET L'INDEX. — LES USURIERS, *J. G.* — VITESSES SUR MER, *Darc*. — UN MONSTRE TERRASSÉ, LA DIMITRIE VAINCUE, *Medicus*. — L'EXEMPLE AU PRINCIPE, *Juste*. — PROFESSIONAL LOVER, *M.* — FEUILLETON : LA MAIN COUVÉE, *Henri Rivière*.

LE RÉVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal. Le prix dans les débits de journaux est 5 cts. par numéro.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 1425, Montréal.

LA JEUNESSE UNIVERSITAIRE

Notre jeunesse universitaire vient d'être l'objet d'attaques aussi injustes que brutales de la part de certain petit journal, aux prétentions ultra-catholiques, qui s'est offusqué de voir les étudiants se rendre en corps, drapeau en tête à la première représentation de l'Opéra Français.

La *Croix*, puisqu'il faut l'appeler par le nom qu'elle a usurpé, rappelle aux étudiants qu'ils ont l'honneur d'appartenir à une Université catholique et les accuse presque de souiller ce titre en se livrant au passe-temps, bien anodin pourtant, d'écouter un peu de bonne musique et de jolis chants français donnés par des Français.

Il paraît que c'est un crime abominable, horrible, pour les âmes pures qui rédigent la *Croix* de se livrer à cette innocente occupation lorsqu'on appartient à une Université catholique.

Et la *Croix* insiste sur ce qualificatif pour bien indiquer qu'elle ne fait pas de la conduite des étudiants une question de mœurs, mais de religion.

C'est curieux comme ces journalistes ultramontains prennent vite la place des autorités

religieuses qu'ils prétendent tant respecter et écouter !

Mais il y a quelque chose de plus important : voyez-vous avec quelle promptitude on se souvient que l'Université Laval est une Université catholique, lorsqu'il s'agit de s'immiscer dans ses affaires, de lui imposer des réglementations ou des interdictions et combien on met de temps à s'en rappeler lorsqu'il faut trouver de l'argent pour payer ses professeurs ou élever un édifice pour l'abriter !

Dans ces circonstances-là, il n'y a plus personne. La *Croix* moins que toute autre ne souffle mot de ce beau titre et des obligations qu'il impose, non-seulement aux étudiants mais encore à tous ceux qui touchent à l'Université, à quelque titre que ce soit : professeurs, directeurs ou protecteurs.

Les écarts de conduite dont se plaint la *Croix*, peut-être pourrait-on en retracer l'origine dans l'indifférence avec laquelle sont traités les intérêts éducationnels de cette jeunesse dont on concentre dans une organisation unique tous les moyens d'instruction, sans leur donner en échange l'équivalent des restrictions qu'on leur impose.

L'organisation de l'Université Laval est parfaite au point de vue de l'instruction : les professeurs y sont d'un dévouement à toute épreuve, ils font le sacrifice de leur temps et de leur travail, c'est à dire un sacrifice monétaire considérable, pour maintenir l'éducation à un niveau raisonnable et respectable.

Mais, le syndicat, lui, la direction, que fait-il pour la jeunesse ; où sont ses attentions, ses soins pour cette jeune génération qu'il a entrepris de façonner à la vie ? Sorti des cours universitaires, que devient l'étudiant, s'il ne se laisse pas absorber dans quelques cercles ennuyeux et grognons ; où sont ces grands édifices universitaires comme ceux du McGill, pour prendre un exemple frappant, comme ceux des grandes universités anglaises et allemandes, ou des facultés françaises ? Où sont les bibliothèques, les musées, les jardins, les salles de conférence ou de réunion où nos étu-

dians pourraient passer leurs soirées à étudier ou à se récréer le cœur et l'esprit.

Il n'y a rien de tout cela, absolument rien. Notre étudiant canadien-français catholique sort du trou sale et enfumé où se donnent les cours et qu'on qualifie d'Université catholique, où's, où voulez-vous qu'il aille ?

S'enfermer dans sa modeste chambrette et s'étouffer encore. Vous savez que ce n'est pas possible, que l'esprit ne peut pas toujours être tendu, qu'il lui faut des distractions.

Eh bien, lui en donnez-vous ?

Non, n'est-ce pas ; alors ne vous étonnez pas qu'il en prenne et surtout ne lui reprochez pas de choisir celles qui lui plaisent ; vous avez perdu ce droit en négligeant de veiller aux intérêts du cœur et de l'esprit de la jeunesse que vous voulez diriger.

Ne croyez-vous pas qu'elle pense cette jeunesse et qu'elle y voie clair. Ne songez-vous pas que les étudiants sont allés quelquefois sur le versant de la montagne et ont vu s'élever graduellement cet immense collège de théologie, adjoint au Collège de Montréal, et bâti à même les fonds du Séminaire pour le recrutement de son personnel ecclésiastique avec l'argent qui devait être consacré à l'éducation de toute la jeunesse montréalaise ?

Croyez-vous que, dans ces jeunes esprits, il ne s'est pas immédiatement établi une comparaison entre la lenteur et la difficulté avec lesquelles s'élevait leur Université de la rue St Denis et la rapidité et la facilité avec laquelle se terminait le Collège de théologie sur la rue Sherbrooke ?

Vous figurez-vous qu'il ne se produit pas de ces calculs dans les jeunes esprits.

Pensez-vous que cela ne crève pas le cœur des jeunes étudiants de la seule Université catholique du pays de passer devant les parterres de McGill avec ses pelouses, ses musées, ses bibliothèques, ses usines et ses gymnases

Ah, ils le paient cher le glorieux titre qu'ils portent !

Délaissés, livrés à eux-mêmes, ils cherchent les plaisirs que leur permet la modicité de

leurs ressources. Et on veut leur en faire un crime.

Allons donc !

On croit pouvoir reprocher à ces jeunes gens, fiers de donner libre cours à leur sève joyeuse, d'accepter la petite réduction de prix que leur concède l'administration de l'Opéra Français.

Voilà qui serait trop fort, et ces messieurs les moralistes en chambre nous la baillent belle.

L'Opéra Français est d'ailleurs à peu près le seul endroit de Montréal, actuellement, où l'on parle le français correctement, et ne serait-ce qu'à ce point de vue, il serait très naturel d'encourager au contraire la jeunesse universitaire à le suivre assidument.

D'un autre côté, l'Opéra Français est un lieu de bonne compagnie, fréquenté par la bonne société où les étudiants sont encore sous l'œil de leurs professeurs et souvent de leurs parents, ce qui vaut beaucoup mieux que les petites noces clandestines et abrutissantes dans quelque vilaine chambre du quatrième étage.

Enfin, nous ne croyons pas à l'immoralité des pièces représentées. Tout le théâtre ne vit que de fiction, c'est le monde vu à la lorgnette, c'est-à-dire en grossissant, tous ces criards et les plaignards nous rappellent assez ce cher Tartuffe faisant cacher le corsage de Marianne offusqué, prétend-il, par ses rondeurs appétissantes.

Les gens de la *Croix* ont l'air bien offusqués en public ; le sont-ils tant dans l'intimité ?

Pour nous résumer nous dirons ceci : Les étudiants ont été injustement attaqués ; ils n'étaient pas traités comme ils devaient l'être par ceux qui se sont attribués la charge de subvenir à leurs besoins moraux ; et ils se sont affranchis d'une tutelle trop négligée et dont les droits sont presque volontairement forfaits.

Enfin et par-dessus tout l'Opéra Français est un endroit convenable, instructif, où nous menons nous-mêmes nos femmes et nos enfants ; par conséquent où peuvent parfaitement aller de grands garçons comme les étudiants de droit et de médecine de Laval.

Pour notre part, nous les encourageons forte-

ment à mépriser les insultes des marmousets de la *Croix* et à profiter largement de la présence du théâtre français pour se perfectionner dans cette belle langue et s'initier à des idées moins racornies que celles de notre vertueux confrère.

DUROC.

L'AUTEUR DE L'ABBE CONSTANTIN ET DE LA BELLE HELENE

M. Ludovic Halévy a été l'homme le plus adroit de son temps, ce temps qui est bien passé, et il demeure désormais inactif, comme le modèle des auteurs complaisants.

Il a eu, et sans doute le portait-il en naissant, le sens du public, et il fut un de ces heureux que le souci de l'art tourmenta moins que le désir de plaire. Il n'a jamais cherché à imposer ses goûts à la foule, mais il a au contraire prévenu constamment ses besoins. Il a eu un certain génie d'auscultation. Comme il savait habilement interroger le troupeau qu'il avait résolu de paître, il pouvait à coup sûr déterminer la nourriture qui agréait à ses ouailles.

Il fut quelque chose comme un cuisinier réfléchi et bien pensant, et tous ceux qui s'assirent aux diverses tables qu'il servit n'y goûtèrent jamais que les mets qui convenaient à leurs estomacs.

Lorsqu'il devint de bon ton d'être irrespectueux, sous l'Empire, M. Halévy mena les dieux de l'Olympe au bal public. Il caressa d'une main légère la barbe de Jupiter, tutoya Vénus et tenta de consoler Vulcain. Il fit descendre les héros de leur piédestal, fit fraterniser Achille avec le général Bonm et Héïène avec la Grande-duchesse.

Mais quand, après la fête finie, on rentra les quinquets qui illuminaient Mlle Schneider, la muse de M. Halévy devint plus sévère. Il apparut comme un modeste historiographe de l'invasion, célébra d'un ton ému la gloire militaire, l'héroïque malheur des vaincus et, quand les douleurs furent un peu mûries, il revint

entouré de la famille Cardinal et du bon abbé Constantin.

Quelle corde d'ailleurs n'a-t-il pas touchée et de quelle lyre, d'un geste toujours adroit, distingué sinon noble, élégant sinon beau, ce geste qui le fit chérir plutôt qu'admirer, et qui semble désormais le geste d'un acteur vieilli, attendant, pour s'endormir tout à fait, d'être secrétaire perpétuel de l'Académie française, quand le bon M. Doucet voudra lui céder la place.

CARLOS.

LOURDES ET L'INDEX

Un rédacteur du *Matin* a interviewé M. Emile Zola à propos de la mise à l'Index de *Lourdes*.

L'auteur des *Rougon-Macquart* a, tout d'abord, manifesté quelque surprise de la décision prêtée à la Congrégation de l'Index, laquelle, selon la déclaration même du cardinal Vannetti, a mieux à faire qu'à s'occuper d'un mauvais roman.

M. Emile Zola, à qui la réclame que lui vaut le télégramme de Rome annonçant la mise à l'Index de son roman, ne paraît, d'ailleurs, nullement désagréable, attribue la campagne menée contre lui aux causes suivantes :

Ce qu'on ne me pardonne pas, dit-il, c'est la révélation de tous les drames secrets de Lourdes, de cette tragique histoire de l'abbé Peyramale, de la description trop vraie de cette église inachevée, de cette église en ruine, où il pleut sur la tombe du pauvre curé parce que les Pères de Lourdes n'ont pas voulu payer les 58,000 fr. nécessaires pour la couvrir ; et puis l'état d'abandon où l'on laisse la véritable chambre de Bernadette, celle d'où elle est partie pour avoir ses visions ! Car celle qu'on montre se trouve dans la maison qui fut donnée à son père par l'évêque de Tarbes, et elle n'y est peut-être pas venue une seule fois.

Tous ces petits mystères de Lourdes dévoilés, voilà l'origine vraie de beaucoup de colères.

J'ai cependant été bien respectueux, même pour cette pauvre Bernadette ! Je n'ai pas dit, ce qui est la vérité, pourtant, qu'elle était une pauvre idiote et une hystérique. La façon dont elle a vécu et dont elle est morte le prouve suffisamment

Je dois le dire, du reste, et le répéter. A Lourdes, il n'y a pas de " truquages ". Le père Bessarié, le vieux médecin de là-bas, qui me témoignait beaucoup d'affection, et qui, paraît-il, maintenant me déteste, m'a bien prouvé que le bureau médical de contrôle des miracles en est en quelque sorte la police. Son plus grand soin est d'écarter les faux guéris, les simulateurs. On m'a tout montré.

Les Pères de Lourdes, d'ailleurs, n'ont rien à cacher,

et c'est une folie de s'imaginer qu'ils machinent de faux miracles. Ils n'en ont pas besoin. La bêtise et l'orgueil suffisent.

Que des gens reviennent guéris de Lourdes c'est incontestable. Qu'il se produise là-bas des faits que la science est encore impuissante à définir, personne ne peut le nier. J'en ai causé avec une foule de médecins, avec Charcot notamment, qui me disait : " Nous sommes tous des ignorants, je le suis peut-être un peu moins que beaucoup d'autres, mais il y a encore des phénomènes dont je ne puis pénétrer les secrets. " Charcot et d'autres médecins ont parfois envoyé des malades dont ils connaissaient bien l'esprit, à Lourdes, et certains de ces malades sont revenus guéris. Aucun médecin ne peut nier cette influence du moral sur le physique. Je l'ai constaté loyalement, tant pis pour les fanatiques qui n'ont pas voulu reconnaître mon absence de parti pris.

En homme pratique, M. Emile Zola ne laisse pas échapper, quelques lignes plus loin, l'occasion de lancer, par anticipation, ses prochains romans :

La seule chose qui m'ennuie dans tout ce tapage, c'est qu'il peut me gêner un peu pour mon prochain livre *Rome*, dans lequel on verra d'ailleurs encore l'abbé Froment. Je puis même dire que la conclusion du caractère de ce prêtre ne se trouvera que dans *Paris*, le dernier volume de la série.

A Rome, j'aurais voulu être reçu par le Pape sans difficulté.

Je demanderai du reste quand même une audience au Pape ; pourquoi me la refuserait-il ? Je suis catholique, je suis baptisé, j'ai fait ma première communion. Le chef de la chrétienté doit avoir à cœur de recevoir les catholiques et de s'attacher à les convaincre de leurs erreurs !

LES USURIERS

La résolution prise, le 14 septembre dernier, par la Chambre de Commerce du district de Montréal, dans le but de provoquer les mesures nécessaires à la répression de l'usure et des funestes pratiques de ses adeptes a paru causer quelque émotion. On a cru y voir une attaque contre tous ceux qui, en dehors des grandes institutions de crédit, se livrent au commerce de l'argent.

Les préoccupations des représentants du haut négoce canadien ne visant que des procédés inadmissibles, des actes qui, pour être soustraits encore à l'action des lois, n'en sont pas moins criminels, les opérations honnêtes, consacrées par l'usage, n'ont rien à craindre des investigations annoncées et peuvent, au contraire

comme par le passé, compter sur l'estime publique, sur une profitable protection. Mais, à côté de ces entreprises, modestes parfois et pourtant respectables, s'agite tout un monde interlope, ne spéculant que sur l'ignorance, la faiblesse, la misère, l'inconduite, les plus mauvais penchants, et s'enrichissant effroyablement aux dépens de quiconque a le malheur d'en approcher. Chargé, il y a deux ans, de fournir quelques détails sur ses agissements, je disais dans un des grands journaux de cette ville :

“ Parmi les plaies qui désolent la génération actuelle, il en est une d'autant plus à craindre qu'elle fait partie de celles que ses victimes ont intérêt à tenir secrètes. Nous voulons parler de l'usure. Ce n'est pas tant sur son existence proprement dite, remontant fort loin d'ailleurs, que nous tentons d'appeler l'attention des honnêtes gens et des philanthropes, que sur ses ramifications et la façon dont elle est aujourd'hui pratiquée.

“ Ce triste métier était autrefois laissé à quelques uns, y apportant des aptitudes de race, tenus par tous en souverain mépris, et cotés au pair avec les trafiquants d'esclaves blanches. L'industrie ne connaissait pas le grand jour et manquait absolument de défenseurs aux moments pénibles. Aucune protection ne lui venait des administrations publiques, et c'était œuvre pie que de lui jouer ce qu'on appelle un bon tour.

“ Les temps sont bien changés et si triste que soit l'aveu, il faut dire que le mal a grandi, s'est répandu au point d'envahir toutes les conditions, toutes les classes, et qu'il y a des usuriers partout maintenant.

“ Et quels usuriers ! Jadis, on se récriait devant le quinze, le vingt pour cent *par an*, alors, qu'à cette heure, c'est monnaie courante que le cinq et le dix pour cent *par mois*, le dix pour cent *par semaine* ou soit jusque'au *quatre cent quatre-vingt pour cent à l'année*.

“ Le plus terrifiant, c'est que ces détresseurs du commerçant embarrassé, du père de famille besogneux, loin de rougir de leur criminelle audace, s'en glorifient sans le moindre embarras, dévoilant par les rues leur révoltante besogne, se décernant des certificats d'adresse et d'habileté. Elle n'est plus vraie la consolation remarquée de Boiste disant : *On ne voit pas d'usurier, quelque riche qu'il soit, vivre estimé, ni parfaitement heureux*. Celui qui se livre à cette abominable pratique n'est plus, comme au temps du moraliste, traité en paria, et l'accueil favorable qu'il reçoit partout, étouffé en lui jusqu'à l'ombre du remords, l'encourageant, au contraire, à persévérer et à s'embar-

dir.....
“ Les désordres dont ils sont la cause ne s'arrêtent

pas à la ruine de ceux que des engagements d'honneur attirent dans leurs antres ; ils sont les pourvoyeurs des maisons de jeu, des maisons de débauche, et l'argent qui paye la chute de plus d'un ange sort, bien des fois, de leur repaire.”

Voilà ce que la Chambre de Commerce s'est imposé l'utile devoir d'arrêter, et son initiative est d'autant plus méritoire, ses efforts d'autant plus louables, que la lutte par elle ainsi engagée sort de ses attributions ordinaires et n'a d'autres causes que des sentiments au plus haut point humanitaires ; qu'un seul but, le bien public.

Il n'est douteux pour personne que l'administration chargée de veiller sur la société n'aurait pas manqué de prendre les devants et de sévir à la nouvelle de méfaits semblables à ceux qui nécessitent la campagne actuelle, si le législateur lui en avait fourni les moyens au lieu de la laisser dans une complète impuissance. De son côté, la magistrature serait heureuse d'être armée contre les monstruosité qu'elle est, chaque jour obligée de laisser s'accomplir sous ses yeux, et elle n'a jamais hésité à manifester hautement ses regrets de paraître se faire la complice de tant d'énormités.

“ Pourquoi hésiterait-il d'ailleurs ? disais-je encore ; il sait que malgré toute sa répugnance à légaliser ses entreprises, la magistrature est contrainte par la coutume à les sanctionner, et que le simple aveu par le débiteur d'une obligation usuraire, quelle qu'en soit l'extravagance, force le juge à la rendre exécutoire. C'est ainsi qu'on entend tomber du trône de la justice des sentences qui soulèveraient l'indignation des masses, si on ne les savait arrachées à leurs auteurs par la tyrannie d'habitude peu flatteuses pour un pays civilisé.”

Je déplore les grèves ; elles sont la négation de la liberté individuelle et ne traînent à leur suite que ruine et misère, mais j'admèrerais, je bénirais celle résultant du concert d'une cour toute entière pour formuler le *non serviam* antique, chaque fois que la loi humaine ferait une opposition aussi manifeste à la loi divine. Dans ce cas la révolte honore toujours les révoltés.

Et maintenant, quel est le remède à de si grands maux ? Il ne saurait y en avoir d'autre qu'une loi punissant l'usure, semblable à celle adoptée par la plupart des gouvernements d'Europe, notamment par la France, mais on se heurte dès le début à une difficulté des plus sérieuses, celle de la limitation du taux de l'intérêt. Impossible en effet de déterminer les cas punissables, tant que le prix de l'argent sera laissé à l'appréciation de chacun. La pénalité résulte forcément d'une infraction à une prescription légale qui ne pourra se produire

si celle-ci n'existe pas. On devra donc commencer par régler les droits du prêteur.

Est-ce praticable sans dommage pour personne ? Ce n'est pas le moment de vider la querelle existant de tout temps, entre les partisans de la liberté illimitée et ceux qui demandent qu'un maximum déterminé ne puisse être dépassé. En théorie, d'ailleurs, tous les systèmes sont soutenable, mais si, pour ces contrées, on se laissait guider par la pratique, par les leçons de l'expérience, on ne pourrait se refuser à reconnaître qu'il n'y aurait aucun inconvénient à fixer des limites.

D'abord, les banques d'émission, pour lesquelles l'argent est réellement une marchandise, ne peuvent exiger un profit supérieur à 7 pour cent, ainsi que l'a récemment décidé un des honorables juges de cette cour. Elles réalisent néanmoins des bénéfices considérables.

Les prêts hypothécaires donnent un revenu variant entre 5, 5½ et 6 pour cent. Quelques emprunts de peu d'importance se réalisent à 7 ou 8 pour cent, en vertu de ce principe, hélas trop reconnu, que le pauvre doit payer plus que le riche. Et l'on voit les administrateurs des grandes successions, des compagnies financières en renom, des établissements de bienfaisance se déclarer très satisfaits de ces revenus et se montrer disposés à les accepter pour un long avenir.

Les dépôts en banque, à court terme, ne rapportent que le 4 pour cent, et la banque d'Épargne du district, qui ne manque pas de clients, n'offre que le 3 pour cent, quelle que soit la durée de la convention.

Il y a loin, bien loin de ces chiffres à ceux rappelés plus haut, d'où on peut conclure que la mesure qui limiterait le taux de l'intérêt à 6, 7 et 8 pour cent, selon les cas, n'affecterait en rien le commerce et l'industrie, non plus que les transactions civiles ordinaires.

Mais, dit-on, ceux contre lesquels on veut aujourd'hui procéder se livrent à des opérations les exposant à de grands risques, et ils ont droit à des compensations. L'excuse est sans valeur :

1o Parce que rien ne les oblige à rechercher les dangers, les aventures ;

2o Parce que ce prétexte n'existe même pas, leurs marchés n'étant jamais conclus sans des garanties auxquelles ils ont pleine confiance. Supposer le contraire, ce serait les prendre pour des sots, et on ne sait que trop que la sottise n'a pas chez eux l'ombre du droit d'asile ;

3o Parce que les fortunes rapides procurées par ces trafics s'opposent à l'admission des moyens de défense proposés.

Lorsque la loi limitant le taux de l'intérêt aura été promulguée, on n'aura plus d'embarras à édicter celle destinée à réprimer l'usure,

Pour satisfaire aux désirs de plus d'un, je puis donner ici le texte des dispositions prises en France à cet égard les 15 juin, 1er juillet, 19, 27 décembre 1850 :

« Article 1er. Lorsque dans une instance civile ou commerciale, il est prouvé que le prêt conventionnel a été fait à un taux supérieur à celui fixé par la loi, les prescriptions excessives seront imputées de plein droit, aux époques où elles auront eu lieu, par les intérêts légaux alors échus, et subsidiairement sur le capital de la créance.

Si la créance est éteinte, en capital et intérêts, le prêteur sera condamné à la restitution des sommes indûment perçues, avec intérêt du jour où elles lui auront été payées.

Tout jugement civil ou commercial constatant un fait de cette nature sera transmis par le greffier au ministère public, dans le délai d'un mois, sous peine d'une amende qui ne pourra être moindre de seize francs ou excéder cent francs.

Article 2e. Le délit d'usure sera puni d'une amende qui pourra s'élever à la moitié des capitaux prêtés à usure et d'un emprisonnement de six jours à six mois.

Article 3e. En cas de nouveau délit d'usure, le coupable sera condamné au maximum des peines prononcées par l'article précédent, et elles pourront être élevées jusqu'au double, sans préjudice des cas généraux de récidive prévus par les articles 57 et 58 du code général.

Article 4e. S'il y eu escroquerie de la part du prêteur, il sera passible des peines portées par l'article 405 du code pénal, sauf l'amende qui demeurera réglée par l'article 2 de la présente loi.

Article 5e. Dans tous les cas et suivant la gravité des circonstances, les tribunaux pourront ordonner, aux frais du délinquant, l'affiche du jugement et son insertion par contrat dans un ou plusieurs journaux du département."

Il est bon d'ajouter que par une loi remontant au 3 septembre 1807, le taux de l'intérêt est fixé, en France, à 5 pour cent pour les affaires civiles, et à 6 pour cent pour les affaires commerciales.

Une fois la loi rendue tout ne sera pas dit pourtant. La prohibition provoque la fraude, et l'esprit du mal étant plus inventif que l'esprit du bien, il y aura lieu d'user de vigilance pour déjouer les ruses, les moyens détournés dont l'usage deviendra par trop fréquent. La jeunesse surtout devra être l'objet de la tutélaire surveillance des autorités, car elle est la plus exposée en pareille matière, témoin cet exploit d'usurier, qui est à ma connaissance personnelle, et par lequel je termine.

Un fils de famille se présente chez le bon apôtre pour emprunter six mille francs. Il n'offre comme garantie personnelle que ses vingt-deux ans et sa belle prestance, mais la caisse paternelle est bien pourvue et point trop cadennassée pour lui.

Comme toujours on lui remontre que l'argent est rare, très rare, le moment difficile, et qu'on aura,

malgré la confiance qu'il inspire, beaucoup de peine à le satisfaire. Le malheureux ayant perdu, au jeu et sur parole la plus grande partie de la somme demandée, dans le courant de la nuit précédente, se voit déjà rayé de la liste des membres de son cercle, et partant déshonoré. Il fait donc grise mine, et c'est ce qu'attendait notre homme.

Ecoutez, lui dit-il, je vais vous prouver mon désir de vous obliger : je vous donnerai les six mille francs et vous me souscrirez un billet de neuf mille francs payable dans un mois. Mais, volontiers, répond l'étourdi qui n'y regardait pas de si près, et qui se croyait sauvé. Il signe le papier timbré qu'on lui présente, en faisant précéder sa signature des mots : bon pour neuf mille francs, en toutes lettres, puis, souriant, il tend les mains pour recevoir les fonds, quand il est arrêté d'un gest : C'est bien six mille francs que je dois vous donner, observe le Lulleur, mais, ainsi que vous en êtes prévenu, l'argent étant très rare, je suis forcé de vous remettre deux tiers en espèces, et l'autre tiers en marchandises.

Mais que vais-je faire de celles-ci, objecte le jeune homme ?

Rien de plus simple : M. A. , qui tient ces articles, va s'en charger immédiatement, et moyennant un modeste escompte, il vous en délivrera le montant. Tenez, voici une lettre pour entrer promptement en communication avec lui.

Et le pauvre exploité se rend à l'adresse indiquée par la lettre.

Le compère le reçoit froidement, assure être encombré déjà et se montre peu disposé à traiter. Puis se ravisant : Allons voir les marchandises ; selon leur nature, je me déciderai peut-être. Tous deux gagnent l'entrepôt de la rue St-Lazare et se trouvent devant..... un lot immense de cercueils préparés pour les hôpitaux de la ville et formés de quatre planches brutes de sapin grossièrement assemblées !

On devine le reste.

Une condamnation à six mois de prison et à dix mille francs d'amende fût pour le trop audacieux usurier l'épilogue de cette très véridique histoire.

J. G.

VITESSES SUR MER

De tous les progrès réalisés ces dernières années dans les marines, il faut placer au premier rang la vitesse, qui préoccupe à bon droit aujourd'hui toutes les armées.

D'une importance considérable pour les navires de

commerce, la vitesse est une qualité encore plus précieuse pour les bâtiments de guerre.

Une flotte plus faible, mais rapide, pourrait impunément bombarder les ports d'un pays possédant une flotte plus nombreuse et mieux armée, mais plus lente, parce que la première se refuserait toujours à engager la lutte.

Le progrès de la vitesse est frappant, notamment en France, dans la classe des torpilleurs.

Il n'y a pas longtemps encore on était très satisfait quand la vitesse d'un de ces petits navires atteignait 20 nœuds.—Rappelons une fois pour toutes que le nœud ou mille marin équivaut à 1,852 mètres.

En 1891,—tels sont du moins les chiffres officiels que nous avons recueillis,—les torpilleurs de haute mer *Eclair* et *Kabyle*, des Forges et Chantiers de la Méditerranée, réalisaient les vitesses de 21 n. 5 et de 21 n. 6 ; en 1892, M. Normand, l'ingénieur distingué du Havre, obtenait plus de 25 nœuds avec le *Dragon* ; puis 25 n. 8 avec le *Lancier*, en 1893, et enfin 27 n. 3 avec le *Chevalier*.

D'autre part, on a mis en chantier en Angleterre cette année 20 contre-torpilleurs de 220 tonneaux, type *Hornet*, qui a pu obtenir dans ses récents essais la vitesse moyenne de 28 n. 02.

Le *Hornet* est actuellement le bâtiment le plus rapide qui soit à flot, mais il ne conservera probablement pas longtemps cette supériorité, car M. Normand est en train de construire le *Forban*, torpilleur de haute mer dont la vitesse prévue est de 30 nœuds à l'heure, qui correspond sur terre à celle de 55 kilomètres et demi ; la vitesse d'un train express.

Cette vitesse est la plus forte qu'on ait encore cherchée à réaliser dans aucun pays.

On voit combien la progression a été rapide, surprenante, pour cette catégorie de navires. Dix nœuds ont été gagnés en quatre ans à peine.

C'est à l'introduction des métaux nouveaux dans la construction de ces petits navires, jointe à la puissance de l'appareil moteur pour un même poids, que l'on doit d'avoir obtenu de pareils résultats.

Ainsi l'emploi de l'acier mi-dur,—à la fois plus léger et plus résistant que l'acier doux employé en dernier lieu à la construction des coques,—avec lequel la plus grande partie des tôles et cornières du *Forban* ont été fabriquées, a permis de pousser très loin la réduction du poids de la coque en diminuant son épaisseur.

Pour les diverses autres pièces, dont le rôle est secondaire, M. Normand s'est servi d'un alliage léger d'aluminium dont la densité est seulement de 2,92, tandis que celle de l'acier est de 7,8.

Quant aux appareils moteurs, on est arrivé à con-

struire des machines de 1,200 chevaux-vapeur qui marchent à plus de 400 et de 450 tours, alors qu'autrefois une allure de 100 tours aurait paru très rapide.

Dans les grands navires, l'accroissement des vitesses a été moins accentué; cependant la progression a été continue.

Tandis que les meilleurs cuirassés mis à flot il y a quelques années filaient 14 nœuds, l'un des derniers grands cuirassés anglais, le *Royal Sovereign*, a donné une vitesse d'environ 18 nœuds.

En France, nos cuirassés les plus récents, *Charles-Martel*, *Jauréguiberry*, ont des vitesses analogues. En Italie, on pense dépasser cette vitesse sur le *Re Umberto*.

Les grands croiseurs actuels ne filent guère plus de 21 nœuds, mais cette vitesse, suffisante quand les paquebots donnaient moins de 20 nœuds en service courant, paraît appelée à être augmentée, et il est certain qu'on mettra à bref délai en chantier des croiseurs destinés à filer 23 et 24 nœuds.

Les États-Unis marchent en tête dans cet ordre.

Lorsque le plan de leur nouvelle flotte a été établi, on a jugé qu'il était nécessaire de donner aux grands croiseurs (*commerce destroyers*, destructeurs du commerce), une vitesse d'environ 22 nœuds pour leur permettre de rejoindre les grands paquebots transatlantiques tels que le *Majestic*, le *Teutonic*, la *Touraine*, qui font la traversée de l'Europe en Amérique à une vitesse moyenne de 19 à 20 nœuds.

Depuis, ces vitesses ont été dépassées. Le steamer anglais *Compania* a filé aux essais 23 n. 18 et sa vitesse moyenne de route est de 21 n. 1 et 22 n. 3 certains jours.

Son similaire la *Lucania*, qui va être mis en service, aura au moins la même rapidité.

Il y a mieux encore. On construit actuellement en Angleterre un paquebot, le *Gigantic*, aux proportions énormes, qui déplacera, dit-on, 22,000 tonnes et sera mis en mouvement par trois machines développant une force totale de 43 000 chevaux. Ce paquebot doit filer 27 nœuds aux essais et 23 nœuds en service courant.

De semblables vitesses assurent aux navires de commerce une grande valeur en temps de guerre, qu'on les emploie comme paquebots ou comme croiseurs auxiliaires.

Des navires comme la *Compania* et la *Lucania* peuvent défier les croiseurs de toutes les marines actuellement en service ou en construction. Parmi ces derniers, les seuls qui puissent avoir des chances de pouvoir lutter de vitesse avec une *Compania* sont les nouveaux *commerce destroyers* des États-Unis dont le premier, la *Columbia*, a fait dernièrement des essais qui ont dépassé toutes les espérances, s'il faut en croire les feuilles américaines.

La *Columbia*, connue populairement en Amérique sous le nom de *Pirate*, aurait obtenu 22 n. 80 de moyenne pendant un essai de quatre heures, gagnant ainsi la prime de 350,000 dollars promise à ses constructeurs, les Cramps, de Philadelphie.

Pendant son essai, la *Columbia* aurait atteint un instant au filage forcé la vitesse extraordinaire de 25 n. 31.

Les Américains semblent donc détenir le record du monde pour la vitesse des grands croiseurs.

Mais outre cette vitesse hors pair, on a réuni dans la *Columbia*, à un armement suffisant, une protection complète contre l'artillerie légère et un approvisionnement de charbon, inconnu jusqu'ici sur les navires de guerre, qui lui permet de marcher 105 jours à une allure de 10 nœuds et de parcourir plus de 47,000 kilomètres sans avoir besoin de se réapprovisionner de combustible.

Parlant des grandes qualités de course de la *Columbia*, le secrétaire d'État du département de la marine aux États-Unis a pu dire : " Une douzaine de croiseurs similaires pourraient, à mon avis, anéantir le commerce de n'importe quelle nation, dans les conditions de protection actuelles de la marine de commerce, et pourraient aussi, dans les mêmes conditions, empêcher d'une façon absolue toute attaque de la part d'une puissance commerciale, quelque menaçantes que soient ses réclamations, quelque puissantes que soient ses flottes cuirassées, quelque agressive que soit sa politique étrangère. "

Il est vrai d'ajouter que jusqu'à présent la *Columbia* est unique dans son genre, et qu'en attendant ses pareils, les grands paquebots n'ont à redouter pour l'instant que les petits torpilleurs.

Bien qu'encore ceux-ci, à cause de l'infériorité de leur endurance, ne pourront les rejoindre en haute mer que dans des circonstances de temps très favorables.

En résumé, tel est à cette heure l'état des vitesses des diverses classes de navires.

Ces vitesses ont-elles dit leur dernier mot ?

Les hommes qui font autorité en matière de constructions navales n'hésitent pas à affirmer que la marche en avant ne se relentira pas et qu'il est difficile d'assigner une limite. D'après eux, les combinaisons de l'acier, de l'aluminium et d'autres matériaux permettront d'obtenir plus de force avec plus de légèreté et moins de tendance à l'usure.

La connaissance plus approfondie des lois de la résistance des fluides aux vitesses toujours croissantes, l'étude du rendement des propulseurs, celle des combustibles liquides en remplacement du charbon, et du

bon rendement des chaudières, etc . . . , feront réaliser de nouveaux progrès aux vitesses, quelque merveilleux que soit déjà le chemin parcouru dans ce sens.

DARC

UN MONSTRE TERRASSÉ

LA DIPHTHÉRIE VAINCUE

La France est en émoi à propos d'une nouvelle conquête faite par des médecins, d'une nouvelle victoire enregistrée, la victoire de la diphtérie.

Le REVEIL n'a pas de spécialité scientifique, mais cette découverte a tellement fait de bruit en Europe qu'on peut lui consacrer utilement un chapitre qui sera profitable à tous.

Le remède de la diphtérie, c'est-à-dire de l'infection empoisonneuse microbienne, qui est la cause de l'angine couenneuse et du croup, de l'horrible croup, du croup, monstre hideux, épervier des ténèbres . . . ce remède est-il enfin trouvé ?

Les dépêches ont annoncé l'heureuse nouvelle, en résumant la communication si intéressante que M. le docteur E. Roux, élève et collaborateur de l'illustre Pasteur, venait de lire au Congrès international d'hygiène de Budapest.

Mais pour bien comprendre l'importance de cette découverte, il est bon de constater à quels travaux déjà la Faculté s'était livrée en France.

En comparant avec ce qui s'est fait au Canada, on pourra comparer utilement et tirer des enseignements domestiques précieux.

En 1887, M. le docteur de Saint-Germain, chirurgien de ce même hôpital des Enfants-Malades de la rue de Sèvres, à Paris, où MM. Roux et Martin viennent de faire leur campagne d'épreuves décisives de la nouvelle médication anti-croupale, prêcha contre le fléau de la diphtérie une croisade radicale, ayant le caractère d'une urgente mesure de salut public.

Le distingué clinicien, dont l'autorité est connue en matière de maladies infantiles, exposait d'abord ceci

Et toutes les maladies auxquelles est sujette l'enfance, la diphtérie est la plus infectieuse. Elle n'a pas toujours existé à Paris, on connaît la date à laquelle elle y a été importée; mais depuis cette époque ses ravages sont allés croissant avec une progression constante et alarmante au plus haut degré. Tandis qu'au temps de Guersane et de Trousseau l'hôpital des Enfants-Malades ne voyait que 60 à 80 opérations de trachéotomie par an, le nombre s'en élève aujourd'hui à 400.

(La trachéotomie est l'opération chirurgicale qui

consiste,—son nom l'indique,—à inciser le conduit de la respiration ou *trachée-artère* et à introduire dans la boutonnière un tube métallique par lequel le malade, dont le larynx est obstrué de fausses membranes croupales, peut aspirer dans ses poumons l'air nécessaire à sa vie).

Toutes les mesures prises jusqu'à présent pour enrayer cette marche du mal sont restées inefficaces. Que faut-il donc faire ? interrogeait M. de Saint-Germain. Et l'éminent chirurgien, qui pour son compte avait observé 400 cas mortels de diphtérie, exposait qu'à son avis il n'y avait plus qu'un remède, remède brutal peut-être, mais urgent et d'un effet sûr.

En partageant la population en trois classes, — classe riche, classe moyenne et classe pauvre, — on constatait alors, et on a pu constater jusqu'à cette heure que la diphtérie, soignée convenablement dans la classe riche, d'après les anciennes méthodes (qui valent d'ailleurs si peu !) l'était aussi bien que possible à l'hôpital, pour les pauvres. Mais dans la classe moyenne, elle l'était déplorablement.

Dans la classe moyenne, disait M. de Saint-Germain, le médecin ordinaire sait qu'on redoute les dépenses. Il ne se décide qu'à la dernière extrémité à déranger un confrère, à prévenir un chirurgien. A ce moment-là, la vie du malade peut dépendre d'un retard de quelques minutes. Il faut trouver et ramener le chirurgien; ou bien il arrivera trop tard, ou bien, n'estimant pas les indications suffisantes, il remettra l'opération au lendemain ou à quelques heures. Même si la trachéotomie est possible, combien les difficultés de l'opération avec des aides incapables, un éclairage insuffisant, en diminueront les chances de succès ! Et c'est encore pis pour les soins consécutifs à la trachéotomie. Tout le zèle des parents ne saurait remplacer l'expérience. Aussi est-ce dans la classe moyenne que la diphtérie sévit le plus cruellement et est-ce pour cela qu'elle ne cessa de se répandre chaque jour davantage.

Notons en passant, non sans tristesse, que l'ensemble du tableau ainsi tracé par le savant clinicien de l'hôpital des Enfants peut s'appliquer avec plus ou moins de variantes à un grand nombre de maladies sérieuses sévissant chez les gens peu fortunés à qui répugne l'hôpital !

Devançant la loi sur la déclaration obligatoire des maladies contagieuses, M. de Saint-Germain demandait des dispositions législatives imposant la déclaration à l'autorité de tout cas de diphtérie. Le malade (à Paris), devait être immédiatement transporté par une voiture spéciale d'ambulance dans l'ambulance diphtérique de son secteur, la ville étant subdivisée, à ce point de vue, en huit secteurs, pourvus chacun de

son pavillon d'isolement pour le croup, au voisinage des fortifications.

Le personnel de ces ambulances-lazarets, depuis le médecin et l'interne jusqu'à la dernière des filles de service, devait, en retour d'avantages pécuniaires et honorifiques exceptionnels, souscrire l'engagement d'y rester confiné pendant une année sans en pouvoir sortir sous aucun prétexte et sans recevoir de visite. Nul médecin ou chirurgien étranger à la maison n'y pouvait intervenir. Le père ou la mère du petit malade pouvait être admis à le soigner, mais à la condition, une fois entré dans la maison, de n'en sortir qu'avec l'enfant dûment guéri.

En cas de décès, aucune partie du cérémonial des obsèques ne pouvait avoir lieu dans la demeure de la famille du défunt. . . .

Nous insistons sur cette originale et outrancière déclaration de guerre, comme décelant l'état d'âme d'un médecin outré, exaspéré de l'impuissance de son art contre cet odieux fléau, cette peste implacable de l'enfance.

Comment ! après que la médecine a épuisé l'arsenal des remèdes, torturé les petites victimes avec ses révulsifs et ses caustiques, après que la chirurgie leur a fait subir un égorgement véritable, il faut se résigner à les voir succomber dans la proportion de 86 pour 100 ! . . . Et guéris par rarissime exception, ils sont encore exposés pendant leur convalescence à des accidents de paralysie parfois mortels ; — par exemple lorsqu'ils avalent de travers par suite de la paralysie des organes de la déglutition ! . . .

Eh quoi ! . . . l'inférial bacille survit pendant des semaines à la guérison, dans la bouche de l'enfant qui a échappé à la mort. Il n'a plus de puissance sur celui-là, mais il peut contagionner les autres. Il vivra pendant des mois dans les ténèbres d'un tiroir où une mère inconsolable conserve pieusement quelques objets ayant appartenu au cher être perdu ; et il se tient là à l'affût, prêt à s'élaner sur une autre proie ! . . .

Comment ! il a tué par une contagion glorieusement contractée Valleix et Gillette, ces deux excellents médecins (pour ne citer que ces deux noms-là) et chaque année il moissonne des internes et des élèves stagiaires, sans parler des victimes qu'il fait parmi le personnel hospitalier ! . . . Ah ! que l'on conçoit bien, en se remémorant les cruautés et les trahisures de cet ennemi du genre humain, qu'un maître de l'art, obligé de confesser son impuissance, se soit laissé emporter à une déclaration de guerre entraînant des mesures véritablement extrêmes.

Eh bien ! elles n'auraient plus de raison d'être désormais, car nous possédons, pour défendre nos enfants de cette peste, des armes sûres, admirablement mania-

bles et inoffensives pour le malade, ce qui est un grand point. La vaccination par le sérum antidiphthérique va mettre enfin à la raison cet empoisonneur doublé d'étrangleur qui s'appelle le bacille de Klebs-Lœffler.

Deux noms de consonance germanique, comme vous voyez. C'est, en effet, à deux élèves du laboratoire de bactériologie de Berlin qu'est due la découverte du microbe de la diphthérie. Et ce sont deux autres travailleurs de ce même laboratoire, MM. Behring et Kitasato (ce dernier, Japonais d'origine) qui, les premiers, ont eu la bonne fortune de mettre la main sur la vaccination anticroupale par le sérum d'animaux immunisés.

Avec le vaccin de la diphthérie, le laboratoire berlinois a pris sa revanche de ce funeste vaccin à l'envers, de ce vaccin véritablement *morticole* que le professeur Koch s'était flatté d'opposer à la tuberculose et qui guérissait radicalement les malheureux poitrinaires. . . en les expédiant *ad patres* par les voies rapides.

Cette "tuberculine" allemande, source de maléfices funestes, la science française a su l'utiliser en l'employant à déceler la tuberculisation, souvent impossible à reconnaître autrement, du gros bétail de boucherie et des vaches laitières. Au point de vue de ce diagnostic, si important pour la santé publique, l'inoculation de la tuberculine de Koch constitue un infallible réactif.

Ce n'est pas tout : cette utilisatoir française d'un dangereux vaccin allemand a mis nos savants sur la voie de la découverte de la *malléine*, qui est le vaccin de la morve du cheval. C'est là, on le voit, une grave maladie, contagieuse, même pour l'homme, et qui persiste longtemps à l'état latent chez les animaux infectés. Mais une inoculation de malléine permet de les reconnaître indubitablement et de les isoler. Quelquefois le traitement par ce vaccin les guérit.

Il va sans dire que les chevaux dont l'institut Pasteur a fait choix pour servir d'animaux vaccinifères contre la diphthérie ont été éprouvés au préalable par la malléine. Il en sera nécessairement de même de tous les chevaux que les laboratoires des Facultés de médecine et des écoles vétérinaires vont entretenir pour subvenir aux exigences de la sérothérapie en France.

On a dit que la nouvelle méthode était due à la science française, et c'est la vérité si l'on remonte à son principe.

Ce principe, c'est la création géniale de la science bactériologique par M. Pasteur. Ce vieillard à la sévère figure, à la parole brève, c'est l'Hercule moderne, dompteur de monstres. Plus dangereux et redoutables, ces monstres, dont il tiendrait des milliards dans un dé à coudre, que le lion de Némée et que l'hydre de Lerne, car s'ils sont infinitésimaux comme dimension,

ils sont infinis comme multitude et comme puissance de pullulation malfaisante.

Or, M. Pasteur non seulement nous a appris à les découvrir et nous a révélé leurs malices, mais il nous a enseigné à les combattre. Et, chose dont le vieil Hercule mythologique ne se fût jamais avisé, il a forcé ces monstres à se détruire eux-mêmes. En transformant par son art leur virulence en vaccin, il les contraignit à s'exterminer avec leurs propres armes.

Dans le cas particulier qui nous occupe, — la vaccination antidiphthérique par le poison du bacille de la diphthérie inoculé au cheval et transformant ce sang en un fluide préservateur et curateur de la maladie dans notre espèce, — il faut considérer que ce poison microbien a été trouvé par deux des élèves de M. Pasteur, MM. Roux et Yersin.

On doit noter encore que la méthode de traitement par le sérum des animaux est d'origine française ; elle a eu pour promoteur le docteur Maurice-Raynaud . . .

Enfin, ce sont nos compatriotes, M. Roux et ses collaborateurs, qui ont amené à sa perfection présente la sérothérapie antidiphthérique. Elle était extrêmement contestée, même en Allemagne, en dépit des incontestables succès de ses auteurs. La brillante démonstration expérimentale que les élèves de Pasteur en ont faite pendant cinq mois à l'hôpital des Enfants, à Paris, et la contre-épreuve non moins décisive qui s'accomplissait en même temps dans ce même Paris, à l'hôpital Trousseau, ont emporté la conviction de tout le monde savant.

C'est encore une fois de France qu'est venue la lumière !

On ne saurait mieux finir cet article qu'en résumant en quelques lignes le nouveau traitement par le sérum anticroupal :

Tous les enfants atteints de diphthérie ou de maladie suspecte de diphthérie recouvrent sous la peau, dès le début de la maladie, 20 centimètres cubes (soit environ 20 grammes) de ce sérum. Si l'examen microbique des fausses membranes a fait reconnaître la nature réellement diphthérique de l'affection, on renouvelera le lendemain cette injection de 20 centimètres cubes.

Si la maladie ne cède pas, on continuera chaque jour ou tous les deux jours les injections jusqu'à guérison complète . . . Et ce sera tout, ou à peu de chose près ; car avec la sérothérapie, les médications pharmaceutiques ne sont qu'accessoires.

MEDICUS.

L'EXEMPLE AU PRINCIPE

La *Vérité* et M. Tardivel, en dépit de nos protestations, affirment que le *REVEIL* est le dédoublement du *Canada-Review*, qui n'a pas, croyons-nous cessé d'exister et auquel les tribunaux hier encore savaient bien rendre justice.

Nous nous inquiétons peu de l'intérêt que nous porte cette feuille menteuse et viperine, mais il nous sera bien permis d'y relever une hypocrite protestation d'honnêteté d'intention qui ne peut pas passer inaperçue ni impunie.

Voici ce que dit *La Vérité* :

Quant à l'assertion que le directeur de la *Vérité* est coté moins haut à Rome qu'un pasteur protestant, nous en laissons tout l'odieux sur la conscience de celui qui l'a écrite. C'est là une de ces paroles adreuses qu'un chrétien doit regretter à l'heure de la mort. Nous demandons tous les jours la grâce de n'en écrire jamais de semblables.

Espèce de Tartuffe, d'être rampant, gluant et visqueux !

Qui est-ce donc qui a accusé Sauvalle d'être méthodiste quand il le savait parfaitement catholique ?

JUSTE.

PROFESSIONAL LOVER

PAR GYP

On ne ferait pas plaisir à Gyp en lui disant qu'elle fait de la psychologie, car elle a plus d'une fois marqué toute l'antipathie qu'elle a pour ce genre d'exercice. Et pourtant, il faut qu'elle se fasse une raison, — *Professional Lover* est bien la psychologie, amusante.

Je ne crois pas qu'il existe à l'heure qu'il est, quel qu'un sachant, comme l'auteur de tant d'œuvres charmantes, démontrer l'âme des gens du monde de notre temps. C'est un travail impitoyable mais sans aigreur. Gyp ne fait pas de grandes phrases, ne prononce pas de grands mots. Elle vous dit : "Voilà l'amoureux de notre temps. Voilà ce qui a remplacé Don Juan. Ce n'est pas très beau, — mais ce n'est pas de ma faute, je ne puis pas vous le faire voir autrement." Car Gyp est aussi un réaliste effroyable. Tous les gens qu'elle décrit vivent, tous les actes de la vie mondaine qu'elle raconte sont vrais. Ce qui fait qu'on s'instruit en s'amusant !

C'est là une banale et presque ridicule façon de parler. Mais il est difficile d'en trouver une autre pour faire comprendre le plaisir tout particulier que procure la lecture d'un livre comme *Professional Lover* ! Il est si rare de pouvoir dire au public, franchement et sans arrière-pensée : "Voilà un livre qu'il faut lire parce qu'il est amusant !"

N.

FEUILLETON

LA MAIN COUPEE

PREMIERE PARTIE

I

Depuis trois semaines environ la fièvre jaune sévissait à bord du brick *L'Argus*. Quelques jours à peine après l'arrivée de ce bâtiment à Guayaquil, en plein été, par d'admirables journées, le fléau s'y était déclaré. Selon son habitude, il frappait capricieusement et inexorablement ses victimes. Les marins, dont l'imagination est superstitieuse, le regardaient comme un hôte invisible et fatal qui les touchait de son aile noire au moment où ils s'y attendaient le moins. La nuit, à les en croire, il faisait sa ronde dans le faux pont, au milieu des hamacs, et réveillait, par de terribles convulsions, le matelot doucement endormi dans ses rêves. Aux heures de repos, il fermait par une attraction subite, la bouche du conteur qui s'essayait à quelque récit burlesque. C'était d'abord un grand malaise, une anxiété profonde, puis des vomissements noirs, puis le délire, puis la mort. Aussi tous tremblaient, se parlaient à peine, et erraient tristement comme des ombres. Le chirurgien avait été frappé un des premiers; la moitié de l'équipage et deux officiers avaient péri. Le commandant seul se portait à merveille. Il avait vu plusieurs épidémies et plusieurs combats, et ne pensait pas que la fièvre jaune pût l'atteindre. Le jour, il tâchait de remonter la moral de ses hommes en les forçant à travailler ou à se distraire; le soir, il faisait jeter à la mer les cadavres de ceux qui avaient succombé pendant la journée. Le plus souvent, il fumait paisiblement sa pipe en se promenant sur le pont, les mains dans ses poches, et en gourmandant quiconque semblait avoir peur. Sa rude vie lui avait bronzé le cœur. Veuf depuis longtemps, il n'aimait qu'un seul être au monde, son fils, mais il l'aimait passionnément. Contrairement à bien des pères, qui se gardent bien de pousser leurs enfants dans la carrière où ils n'ont trouvé eux-mêmes qu'amertume et déceptions, il avait voulu que son fils fût marin. Il avait compris avec raison que ce métier si pénible pour lui-même serait facile pour le jeune homme qui y marcherait appuyé de toutes les sympathies que son père s'était créées pendant de longues années. Ce fils avait vingt-trois ans; il servait comme enseigne de vaisseau sur la frégate amirale en station à Valparaiso. C'était en partie pour le suivre et le guider à ses débuts que le commandant Dormond avait voulu retourner une troisième fois dans les mers du Sud.

Cependant, au commencement de la quatrième semaine, le ciel, qui n'avait point cessé d'être d'une sérénité parfaite, se chargea d'épais nuages; la chaleur devint excessive, et, après quelques heures d'oppression et d'attente, un épouvantable orage éclata sur Guayaquil. Ce fut la fin de l'épidémie. Le fléau, ouvrant ses ailes à la tempête, disparaissant en quelque sorte dans un tourbillon de vent et de pluie. Alors, tout occupé qu'il fût à rendre à la vie ordinaire du bord son équipage, qui renaissait promptement à la santé et à la gaieté, le commandant écrivit à l'amiral pour le prier de remplacer les officiers et les hommes que *L'Argus*

avait perdus. L'amiral lui répondit qu'il avait frété un trois-mâts pour lui porter un chirurgien, un officier et vingt matelots, et qu'afin de lui donner, en le réunissant quelques jours à son fils, un dédommagement aux épreuves qu'il avait subies, il avait chargé ce jeune homme de conduire le trois-mâts à Guayaquil et de le ramener. L'amiral prévenait en outre le commandant Dormond qu'un Anglais de distinction, sir William Stanby, intrépide voyageur qui avait traversé l'Amérique du Sud du Brésil au Pérou, arriverait bientôt à Guayaquil avec sa fille, et que *L'Argus*, en allant en Californie, aurait à les prendre comme passagers jusqu'à Monterey.

Peu de temps après, un matin, on signala le bâtiment qu'annonçait la lettre de l'amiral. Le commandant Dormond, à la pensée de revoir son fils, se sentit vivement ému; mais, en juge impassible, il surveilla la manœuvre du trois-mâts, qui vint hardiment mouiller près de *L'Argus*, et il attendit la visite du jeune capitaine. A peine monté à bord, celui-ci courut vers son père, qui, laissant de côté l'étiquette militaire, le serra dans ses bras. L'étreinte fut touchante entre ces deux hommes, qui ne s'étaient pas vus depuis des mois entiers, et qui s'aimaient de toute leur âme. Toutefois, le rigide officier, voulant cacher à son équipage ce qu'il eût volontiers appelé sa faiblesse, entraîna rapidement l'enseigne dans sa cabine. Il y avait une heure qu'ils étaient ensemble lorsqu'on avertit le commandant Dormond qu'un étranger voulait lui parler. C'était sir William Stanby qui venait d'arriver par terre à Guayaquil, et qui se présentait avec une lettre du contre-amiral de Séry. Sir William était un homme d'une cinquantaine d'années, d'apparence un peu froide au premier aspect, comme tout gentilhomme anglais, mais sous laquelle se révélait bientôt une physionomie pleine de bienveillance et de décision. Après l'échange des premières politesses, il demanda au commandant s'il comptait partir prochainement avec *L'Argus*. Le commandant répondit qu'il recevait seulement à l'instant les hommes qui lui manquaient et qu'il aurait besoin d'une huitaine de jours pour organiser son nouvel équipage. Alors sir William s'excusa auprès de M. Dormond et de son fils d'avoir troublé leur entretien, et les invita pour le soir même à prendre le thé chez lui.

Quand le soir fut venu, le commandant et son fils se rendirent à l'invitation du voyageur anglais. Celui-ci les reçut dans un salon meublé à l'américaine de nattes très-fines, de canapé en jonc tressé et de grands fauteuils à bascule. Bien que cette pièce ne fût habitée que depuis le matin, des caisses remplies de belles plantes des tropiques garnissaient les fenêtres. Sur la table du milieu, autour d'une lampe qui répandait une douce clarté, gisaient épars quelques livres, quelques journaux et un album tout ouvert. Armand fut étonné de voir sur cet album une ébauche de la rivière Guayaquil, où figuraient *L'Argus* et le trois-mâts. Ces fleurs, ce dessin, un piano dont les deux bougies étaient allumées, révélaient la présence de la fille de sir William. Les trois hommes s'étaient assis lorsque la porte s'ouvrit et que miss Stanby entra. Armand tressaillit en apercevant la jeune fille, et il lui sembla que ce grand salon, presque sombre un instant auparavant,

s'éclairait d'une vive lumière. Miss Stanby portait une robe de mousseline blanche brodée, et s'avavançait avec une démarche légère et gracieuse. Elle avait vingt ans. Ses cheveux noirs, relevés en bandeaux, lui découvraient les tempes. Ses yeux bleus étaient enjovés et caressants. Elle arrivait le sourire sur les lèvres.

— Ma fille, messieurs, dit sir William.—Lucy, M. le commandant de l'*Argus* et son fils.—Fais-nous le thé, mon enfant."

Miss Stanby sonna, et un domestique apporta la théière et de l'eau chaude. Elle se mit à faire le thé en Anglaise pénétrée de l'importance de ses fonctions. Armand put observer dans ses moindres détails la rayonnante et sympathique beauté de la jeune fille. Elle tenait les yeux baissés, et ses cils étaient si longs, qu'ils projetaient une ombre légère sur ses joues. Elle avait le nez droit, à fines arêtes, terminé par des narines dilatées, mobiles, délicatement sensuelles. Sa bouche entr'ouverte laissait voir de blanches dents très-petites. Son pied était également très-petit, mais nerveux et cambré. Lucy avait eu pour mère une Péruvienne, l'une des plus jolies femmes de Lima, qui était morte en lui donnant le jour.

Lucy était penchée sur la table, et Armand suivait amoureuxment de l'œil la ligne onduleuse et correcte qui reliait le cou aux épaules. Il avait arrêté son regard sur les petites boucles de cheveux rebelles qui frisaient naturellement à la naissance de la nuque, comme un signe de distinction et de force; en se relevant pour lui offrir une tasse de thé, elle s'en aperçut. Dans les yeux du jeune homme se peignait sans doute le secret de sa naïve admiration, car la jeune fille rougit et sourit à la fois.

Le commandant Dormond et sir William avait entamé une grave discussion. Miss Stanby vint s'asseoir près d'Armand et lui montra son album. Quand ils en furent à la vue de Guyaquil, elle le pria de lui donner quelques conseils pour dessiner les deux bâtiments. Elle lui avait passé le crayon; elle le lui reprit et acheva elle-même. Puis elle lui demanda s'il aimait la musique et l'instrument au piano. Ces façons d'être des jeunes filles anglaises, cette sorte de camaraderie confiante et loyale, leur joli despotisme ont un charme extrême. Armand le subissait tout entier. La soirée était finie, qu'il la croyait à peine commencée.

Je ne connais ni Guayaquil ni ses environs, lui dit Lucy; si vous le voulez, nous ferons de longues promenades. Seulement il faudra partir de bonne heure pour profiter de la matinée. Nous pourrions commencer demain.

— A quelle heure!

— Mais à cinq heures à peu près."

Armand ne dormit guère de la nuit. Le lendemain, il fut exact au rendez-vous. Miss Stanby parut bientôt. Elle était coiffée d'un grand chapeau de paille dont les larges rubans se nouaient sous son menton. Elle avait pour châle un léger cachemire de l'Inde, qu'elle portait comme du temps de Marie-Antoinette, croisé sur la poitrine, et les deux bouts se rejoignant derrière le dos. Ses bottines en cuir étaient lacées sur le côté; elles montaient assez haut pour la garantir des pierres et des ronces du chemin. Enfin, pour

s'aider à marcher ou à grimper dans les endroits difficiles, elle tenait à la main un bâton.

— Partons," dit-elle en prenant le bras d'Armand.

Après avoir traversé une verte prairie, ils arrivèrent à la forêt, dont les sentiers étaient à peine frayés. La fraîcheur de l'air était délicieuse. Le soleil berçait obliquement de ses rayons d'or le feuillage humide de rosée. Les oiseaux chantaient à toutes les branches des arbres, Armand et sa compagne marchaient d'un pas heureux. Miss Stanby racontait au jeune homme le long voyage qu'elle venait de faire avec son père. Au récit des dangers qu'elle avait courus, des fatigues qu'elle avait endurées, Armand s'effrayait comme si ces dangers et ces fatigues l'eussent encore menacé. Alors elle souriait avec gaieté, en lui disant qu'elle était brave et qu'elle n'avait pas eu peur.

Ils allèrent de la sorte jusqu'à un ruisseau que les dernières pluies avaient grossi, et qui roulait en bondissant sur un lit de cailloux. De l'autre côté de ce ruisseau, il y avait une pauvre vieille femme fort embarrassée. Elle portait sur la tête un faix de ramée et ne savait comment passer l'eau. Elle s'était aventurée jusqu'à mi-jambes dans le lit du petit torrent, mais elle avait trébuché et avait dû regagner la rive. Armand franchit le ruisseau d'un bond, prit le fagot, et, d'une main vigoureuse, le lança du bord opposé. La vieille femme put passer sans encombre. Armand, qui l'avait suivie, lui replaça son fardeau sur la tête; mais elle, avant de se mettre en route, regarda un instant les deux jeunes gens:

— Les beaux enfants! dit-elle. Dieu leur donne de l'amour et du bonheur!"

Lucy avait repris le bras d'Armand. Elle lui dit, d'une voix un peu émue:

— Vous avez un bon cœur.

— Ce que j'ai fait est tout simple," répondit Armand.

De ce moment leur conversation devint plus intime et s'attendrit un peu. Il se firent les confidences que se font les jeunes gens, et, sans prononcer le mot d'amour, se dirent presque qu'ils s'aimaient. Leur marche était moins rapide; Lucy s'appuyait plus doucement sur le bras de son compagnon. Quelquefois, pourtant, ils se séparaient, cueillaient les fleurs qui croissaient sur le bord de la route, et en formaient un même bouquet. Quand ils furent de retour à l'habitation, ils se serrèrent la main à la mode anglaise et se quittèrent avec un sourire.

Les journées qui suivirent s'écoulèrent d'une façon uniforme. Le matin, les deux jeunes gens faisaient leur promenade. Armand déjeunait à bord de l'*Argus*, et y restait jusqu'au soir avec son père. Le soir, le commandant et lui allaient prendre le thé chez sir William.

Une après-midi que le père et le fils étaient réunis, M. Dormond dit tout à coup à Armand:

— Tu fais la cour à miss Stanby?

— Je crois que je l'aime, répondit Armand.

— Alors, tu te prépares des chagrins. Où cela peut-il te mener?

— N'avez-vous donc jamais aimé, mon père?

— Oh! j'ai eu des amours de passage; mais je n'ai jamais aimé sérieusement que ta mère, et je l'ai épou-

sée, tandis que tu n'épouserai probablement pas miss Stanby. Elle est trop riche pour toi. Après tout, continua-t-il avec une tristesse qui ne lui était pas habituelle, amuse-toi ; la vie est courte, et personne de nous ne sait ce qui lui arrivera demain. Seulement, mon enfant, n'oublie pas que, précisément à cause de la liberté dont tu jouis avec elle, cette jeune fille est confiée à ton honneur.

— Oh ! mon père ! » répondit simplement Armand ; car il aimait si respectueusement, qu'il ne comprenait pas qu'on pût soupçonner son amour.

Cependant le temps marchait. La veille du départ de l'*Argus*, miss Stanby et Armand, par un secret instinct du cœur, voulurent recommencer leur promenade du premier jour. Mais ils n'étaient plus joyeux, quoique la nature fût encore en fête.

« Voici l'endroit où nous avons rencontré la vieille femme, » dit Lucy quand ils furent arrivés au ruisseau.

Armand n'osa pas ajouter qu'elle leur avait souhaité de l'amour et du bonheur. Il se tut. Ils remontèrent alors les bords du petit cours d'eau, et parvinrent bientôt à sa source. Cette source sortait avec un léger murmure d'une roche inclinée, tapissée de mousse et formant ainsi une voûte de verdure naturelle, pleine de fraîcheur et impénétrable aux rayons du soleil. Ils s'assirent sur une large pierre, à côté d'un de l'autre, et restèrent silencieux. De flexibles rameaux s'enlaçaient au-dessus de leurs têtes, et l'eau de la source filtrait à travers les feuilles. Tout à coup Lucy, pour rompre ce silence qui était pénible, saisit une petite branche et la secoua sur le front d'Armand. D'abord tous les deux se mirent à rire ; mais les gouttes d'eau tombant du front d'Armand sur ses joues, sillonnaient lentement son visage.

« Oh ! fit Lucy, cela ressemble à des larmes ! »

Et, toute troublée, presque tremblante, d'un mouvement irrésistible elle essuya avec son mouchoir le visage d'Armand. Elle s'aperçut alors que le jeune homme avait les yeux humides.

« Qu'avez-vous ? lui dit-elle.

— Vous me le demandez ? Ne devez-vous pas partir demain ? Je ne vous verrai peut-être plus jamais.

— Avant un an, mon ami, je serai en Angleterre ; vous serez en France. Ne pourrions-nous pas nous retrouver ?

— Jamais comme ici, répondit Armand, jamais de la même façon que sous ces grands arbres, où il me semble qu'il y a vingt ans que je vous connais. Ah ! continua-t-il en s'efforçant de sourire, les marins ont un faible cœur, car je ne puis me faire à l'idée de cette séparation.

Miss Stanby parut hésiter et rougit beaucoup. Puis, avec une dignité pleine de charme, elle tendit sa main à Armand et lui dit à demi-voix, en anglais :

« Armand, *will you be engaged with me ?* »

Le jeune homme s'agenouilla, prit la main qu'elle lui tendait et la serra avec une émotion contenue.

« Oui, dit-il, et je vous aimerai pendant toute ma vie. »

Cependant il avait peine à croire à son bonheur, et il ne put s'empêcher d'ajouter :

« Mais votre père consentira-t-il à cette union ? »

— Oh ! mon père fait tout ce que je désire, et d'ail-

leurs, aujourd'hui même, je lui parlerai de nos projets. »

Ils revinrent à l'habitation, pressés l'un contre l'autre, se regardant de temps en temps, se serrant la main, mais sans échanger une parole. Leurs cœurs s'entendaient et fléchissaient pourtant sous le poids d'un mélancolique bonheur. Ces heures de tendresse partagée, les plus belles qu'ils eussent encore goûtées, devaient passer si vite ! En mettant le pied dans la prairie, ils se retournèrent d'un commun accord pour contempler cette forêt dont les mystérieux ombrages avaient abrité leurs naissances amoureuses et qu'ils voyaient sans doute pour la dernière fois. En ce moment, agitée par la brise, elle inclinait ses cimes de leur côté et semblait leur dire adieu. Ils voulurent emporter d'elle un souvenir et jetèrent les yeux autour d'eux. Ils aperçurent deux fleurs rouges sur la même tige dans le creux d'un vieil arbre. Ils les cueillirent et les échangèrent, puis, d'un pas plus rapide et sans détourner la tête, ils poursuivirent leur chemin.

Le lendemain, qui était le jour du départ, sir William et sa fille, le commandant et Armand déjeunèrent à bord de l'*Argus*. Le repas était triste. Le commandant avait donné l'ordre à son second d'établir toutes les voiles et de virer à pic pendant le déjeuner, afin qu'il n'y eût plus qu'à dérapier et à hisser le grand foc. Les commandements qu'ils entendaient, le bruit des manœuvres au-dessus de leurs têtes, troublaient les convives en leur rappelant combien était proche l'instant de la séparation. Bientôt, en effet, on vint prévenir M. Dormond que tout était prêt.

« Allons, mon garçon, dit-il à Armand, voici le moment de faire tes adieux. »

Tout le monde se leva de table.

« Mon cher commandant, dit sir William en souriant, puisque ces enfants doivent se retrouver un jour, il ne faut pas qu'ils se quittent en étrangers. — Armand, embrassez votre fiancée. »

Armand alla au-devant de miss Stanby, qui pleurait, et l'embrassa.

« Maintenant, sir William, dit à son tour le commandant, restez ici avec votre fille ; je vais reconduire mon fils jusqu'à son canot. »

Tous deux montèrent sur le pont. L'équipage était à ses postes de manœuvre. Le vieux marin essayait de faire bonne contenance, mais il était très-ému.

Arrivé à la coupée, il embrassa son fils et lui serra la main avec force. Puis il marcha précipitamment vers son banc de quart, mais, au bout de quelques pas, il se retourna malgré lui et vit que le jeune homme n'avait pas encore descendu l'échelle.

« Armand ! lui cria-t-il.

— Mon père ! dit Armand en accourant.

— Je ne sais pas ce qui m'arrive, mon pauvre enfant, mais j'ai voulu t'embrasser encore une fois.

Il lui prit la tête dans ses deux mains et le baisa au front à plusieurs reprises.

« Allons, dit-il, j'espère que nous nous reverrons bientôt, mais, en tout cas, suis ta carrière avec honneur et soutiens-toi de ton père. »

Il n'attendit pas la réponse de son fils, sauta sur son banc de quart et cria d'une voix vibrante : « Dérapiez ! »

Les hommes qui étaient au cabestan levèrent l'ancre

en un instant. L'on hissa le grand foc, et le brick commença à abattre. Armand, descendu dans son canot, regardait partir l'*Argus*. Aux fenêtres de l'arrière il apercevait sir William debout, les bras croisés sur sa poitrine, et Lucy qui lui criait : " *Farewell*," en agitant son mouchoir. — " *Farewell*," cria aussi Armand en agitant le sien.

L'*Argus*, poussé par une brise fraîche, s'éloignait avec vitesse. Armand voyait mal ; ses yeux étaient obscurcis par les larmes. Il les essuya, mais alors il ne distingua plus qu'imparfaitement sir William, miss Stanby et le commandant Dormond, qui lui adressaient un dernier geste d'adieu. Puis il les vit s'effacer dans le lointain, où le brick lui-même se voila par degrés de brume et de distance.

Armand revint à son bord, et, comme rien ne le retenait à Guayaquil, il appareilla aussitôt pour Valparaiso. Cette traversée, pendant laquelle il fut retardé par des vents contraires, lui parut horriblement longue. Malgré lui, il était agité des plus sombres pressentiments. Il se disait en vain que, dans un an à peine, il épouserait Lucy ; que son père, prendrait sa retraite et viendrait vivre auprès d'eux : l'évocation de ce riant avenir ne le rassurait pas. Il se rappelait l'inconcevable émotion que son père, cet homme si froid et si maître de lui, avait éprouvée au moment de lui faire ses adieux pour une séparation qui ne devait durer que quelques mois. Cette émotion extraordinaire ne présageait-elle pas un malheur ! Il avait également devant les yeux le pâle visage de miss Stanby tout trempé de larmes, et il lui semblait que sir William, dans sa pose stoïque et résignée, le suivait encore d'un regard attristé. Aussi fut-ce avec une joie véritable qu'en mouillant à Valparaiso il retrouva ses camarades et la *Créole*.

Il apprit en même temps que le départ de la frégate serait très-prochain. Le contre-amiral de Séry, que la campagne avait beaucoup fatigué, avait obtenu du ministre de ne pas attendre sa relève et de rentrer immédiatement. Armand gagnait quelques mois à la promptitude de ce départ ; son arrivée en France aurait lieu au moment même où sir William et sa fille débarqueraient en Angleterre. Il reprit toute sa gaieté, et n'attribua plus qu'à son isolement à bord du trois-mâts les inquiétudes qui l'avaient assuilli.

Peu de temps après,—la frégate devait appareiller le lendemain,—Armand se promenait dans la batterie, lorsqu'il entendit au carré une conversation très-amiée.

" C'est impossible, disait l'un.

— D'autant plus, ajoutait un autre, que le bâtiment avait un excellent commandant."

Armand descendit pour savoir ce dont il s'agissait. A son entrée, tout le monde se tut. Il s'inquiéta de ce silence et en demanda la cause.

" Mon cher Dormond, lui dit-on alors, c'est un bruit absurde et qui ne peut avoir de fondement réel. L'amiral a reçu la nouvelle que l'*Argus* aurait fait naufrage."

Armand pâlit affreusement.

" Je m'en doutais !" s'écria-t-il.

Il courut aussitôt chez l'amiral.

" Mon ami, lui dit celui-ci, j'ai reçu en effet une

lettre du consul de Guayaquil. Un grand trois-mâts barque, qui a relâché à quelques lieux sur la côte, aurait annoncé que, pendant un très mauvais temps qu'il avait essuyé, il avait vu un brick de guerre démanté de ses deux mâts. Le consul ajoute—car je ne dois rien vous cacher—que le lendemain même du jour où les trois-mâts apportait cette nouvelle, le tableau d'un bâtiment sur lequel était écrit le nom de l'*Argus*, avait échoué sur la plage. Il n'est pas impossible que l'*Argus* ait été démanté et qu'un coup de vent ait démonté son arrière, mais je ne crois à rien de plus. Vous savez que le navire était dans de bonnes conditions, et que votre père est un habile officier. Cependant je vais écrire à tous les consuls de la côte, afin qu'ils envoient les renseignements qu'ils pourront avoir sur l'*Argus* à mon successeur et au ministre, et je vais donner l'ordre au *Vigilant*, qui est en station à Monterey, de faire toutes les recherches nécessaires."

Armand restait muet et accablé.

" Quant à vous, mon ami, j'allais vous faire appeler lorsque vous êtes venu. Je crois que le meilleur parti que vous ayez à prendre est de rentrer en France. Si un sinistre est arrivé, il est irréparable. Si, au contraire, par un événement inexplicable, l'*Argus* a simplement disparu, vous trouverez, en arrivant à Paris, les renseignements les plus précis que l'on se sera procurés sur son sort. Vous pourrez agir auprès du ministre et obtenir d'embarquer sur le bâtiment spécial qu'on enverra sans doute à la recherche du brick. En tout cas, par l'isthme de Panama vous êtes de quelques semaines au plus de l'Amérique."

Armand remercia l'amiral. Dans l'état d'incertitude où il se trouvait, il ne pouvait qu'attendre.

Le lendemain, la frégate partit. Elle était depuis deux jours à la mer, et le naufrage présumé de l'*Argus* défrayait tous les entretiens. Les officiers n'y croyaient pas. Ils n'admettaient point qu'un vaisseau bien manœuvré, conduit par un marin expérimenté, pût se perdre en plein Océan Pacifique. D'ailleurs, à part le rapport de ce trois-mâts dont on ne savait pas même le nom, on n'avait entendu parler d'aucun ouragan. Quant au tableau de l'*Argus*, trouvé sur la plage, c'était un hasard qu'on ne s'expliquait pas. L'équipage, en revanche, croyait tout possible : pendant les quarts de nuit, les matelots, groupés sur les passavants, se racontaient les lamentables histoires de bâtiments qui avaient péri, parce qu'ils étaient partis un vendredi on un treize, ou qu'on avait jeté à l'eau le chat noir du bord. Ils s'effrayaient par ces récits, se serraient les uns contre les autres, et s'imaginaient presque voir le *Volligeur hollandais*, ce navire fantôme, habité par des spectres, qui apparaît par les calmes et par les orages, et qui est condamné à voguer éternellement sur les mers. Il avait suffi de quarante-huit heures et de ces légendes fantastiques pour répandre à bord de la *Créole* une véritable contagion d'idées superstitieuses, lorsque le troisième jour, au moment où la nuit commençait à tomber, l'homme de vigie sur la vergue de misaine annonça qu'il apercevait trois embarcations à l'horizon.

HENRI RIVIÈRE

(A suivre)

Au premier rang pour y rester!

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal.

On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.

HARTFORD, CONN., E.-U.

MORTON, PHILLIPS & CIE,

AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.

MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,058,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES:

W. W. Ogilvie; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desautniers, et publié par Aristide Filletrenault au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS, AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

MM. B. font la collection.

Chas. S. Burroughs, W. Herbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 315 et 316. Telephone 2243.

LE SUN

Compagnie d'Assurance sur la Vie.

Est la Compagnie d'Assurance sur la vie qui doit être patronisée par toutes les classes de la société.

SOLIDE
ET
PUISSANTE.

Elle offre toutes les garanties désirables.

LE SUN

Compagnie d'Assurance Sur la Vie

MONTREAL,